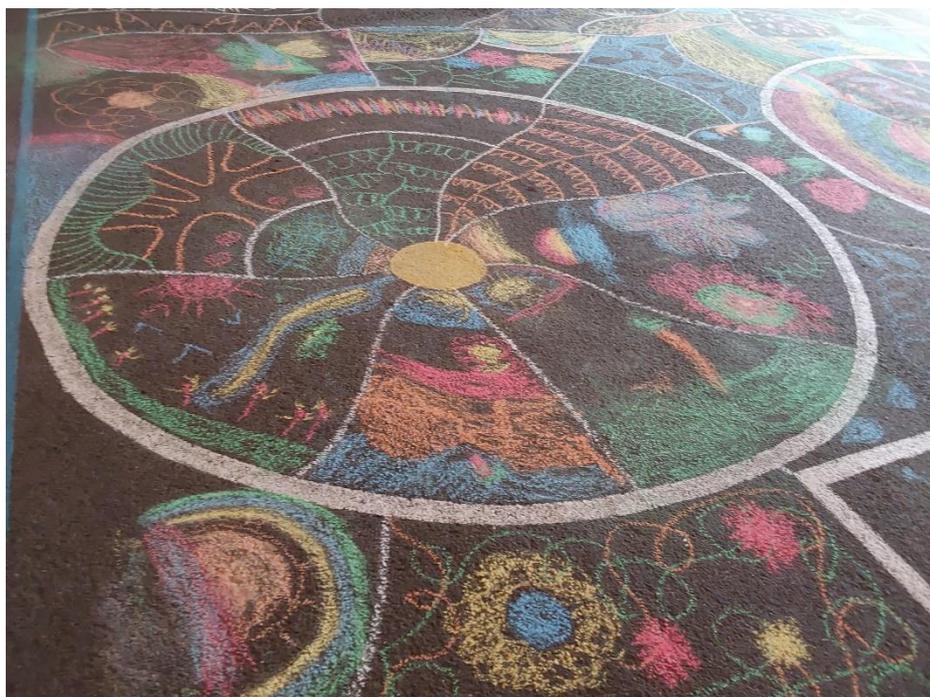


Projet Pédagogique

Accueils de Loisirs



Saint Vincent de Tyrosse

Année 2024-2025

Les intentions éducatives

Le projet pédagogique de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) est issu d'une réflexion autour du Projet Educatif de Territoire (PEdT) de la commune à savoir :

- Améliorer l'offre et la qualité éducative
- Accompagner la place et du rôle des familles
- Renforcer la démarche inclusive auprès des enfants et adolescents présentant des besoins particuliers
- Promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable
- Prendre en compte la santé et le bien-être de tous
- Favoriser le travail collaboratif entre professionnel et capitaliser ses apports

Il prend en compte également des objectifs des Francas, qui s'attachent à favoriser, dès l'enfance, le développement de la personne tant dans sa dimension individuelle que dans sa dimension sociale. Leur projet consiste à faire partager par le plus grand nombre, le fait que le temps libre des enfants et des adolescents participe de l'éducation, au même titre que le temps scolaire et le temps de vie en famille.

Ils affirment que les droits inscrits dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) doivent effectivement être mis en œuvre dans en référence au préambule de la convention : « Il importe de préparer pleinement l'enfant à avoir une vie en société (...) dans un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité et de solidarité ».

Présentation de la structure

Les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires sont organisés par la municipalité de Saint Vincent de Tyrosse.

Les structures qui accueillent les enfants sont des Accueils Collectifs de Mineurs, déclarés auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) sous le n° 040ORG0249.

Ces accueils sont gérés par le Pôle Education Enfance Jeunesse (PEEJ) sous la responsabilité de son directeur Mr Sébastien Bousquet et de Mme Catherine Guillon-Bareyt, Coordinatrice des Accueils de Loisirs.

Les accueils de loisirs enfance fonctionnent à l'année en accueil périscolaire dans les écoles, le mercredi et les vacances scolaires (sauf Noël) dans les locaux du Centre de Loisirs.

Ils s'adressent à tous les enfants de la Petite section au CM2.

Les enfants souffrants de pathologie peuvent être accueillis dans le cadre de la mise en œuvre d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI).

Le PEEJ organise également les animations de la pause méridienne dans les 3 écoles publiques de la ville.

Des projets particuliers sont mis en place tout au long de l'année : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), mais aussi des séjours avec nuitées pendant les vacances.

Conditions d'inscriptions

Les familles doivent obligatoirement avoir inscrit leur(s) enfant(s) au préalable. Les enfants doivent être à jour de leurs vaccinations.

L'accueil est possible en journée, ½ journée, avec ou sans repas. Les tarifs sont appliqués en fonction du Quotient Familial de la famille. (calculé sur Octobre N-1)

Les inscriptions se font en ligne via le portail famille : <https://ville-tyrosse.portailfamilles40.fr/>

Pôle Education Enfance Jeunesse, 8 Rue des Pyrénées - 40230 Saint Vincent de Tyrosse

Mail : secretariat_peej@tyrosseville.com

Les moyens humains

L'équipe est diplômée selon la réglementation en vigueur des Accueils Collectifs de Mineurs.

Elle est composée de 15 animateurs permanents et d'animateurs occasionnels (en contrat engagement éducatif) qui participent à l'encadrement des différents séjours de vacances afin de répondre aux variations des effectifs.

L'animatrice de la bibliothèque municipale anime des ateliers autour de la lecture sur le temps méridien dans les écoles des Arènes et de La lande.

Le personnel de restauration et les ATSEM servent le repas aux enfants sur la pause méridienne.

Des intervenants extérieurs peuvent venir en complémentarité de l'équipe d'animation, proposer des activités spécifiques.

Des stagiaires sont régulièrement accueillis sur la structure.

Les moyens matériels

La structure est bien équipée en matériel divers permettant tous types d'activités (manuelles, expression, bricolage, technique, informatique, jeux sportifs, camping...). Elle possède un espace documentaire et du mobilier adapté à l'âge des enfants.

Le PEEJ dispose également de 4 minibus.

Un budget est alloué pour l'achat des goûters, du matériel pédagogique, des droits d'entrées et des transports

L'accueil périscolaire s'effectue dans les écoles de la Souque, des Arènes et de la lande qui mettent à disposition de l'équipe pédagogique des espaces spécifiques.

L'accueil extrascolaire se déroule dans les locaux du Centre de Loisirs qui dispose de salles aménagées en fonction de l'âge et des besoins des enfants ainsi que des activités proposées, de sanitaires avec douches, d'une cuisine et d'espaces extérieurs, de modules de jeux et d'une piscine qui nécessite la présence d'un Surveillant de Baignade (SB).

L'équipe pédagogique

Les directeurs pédagogiques

Ils organisent les accueils et en assurent le suivi administratif.

Ils agissent en référents au sein de l'équipe, ont un rôle de formation des animateurs et de suivi des animateurs stagiaires.

Ils garantissent la sécurité morale, physique et affective des enfants et de l'équipe.

Ils sont en charge d'accueillir et répondre aux demandes des familles.

Ils assurent les relations avec les écoles.

Ils encadrent des séjours de vacances et des camps.

Ils assurent la fonction d'assistant sanitaire.

Ils s'occupent de la gestion des goûters et des courses et du matériel.

Les animateurs

Ils encadrent et animent la vie quotidienne et les activités des différents accueils.

Ils assurent la sécurité physique et morale et affective des enfants.

Ils participent, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique dans le respect du cadre réglementaire des ACM.

Ils construisent une relation de qualité avec les enfants qu'elle soit individuelle ou collective.

Ils accompagnent les enfants dans la réalisation de leurs projets.

Ils participent à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.

Ils encadrent des séjours de vacances et des camps.

Les surveillants de baignade



Ils animent et surveillent les temps de baignades, effectuent les contrôles nécessaires au bon fonctionnement du bassin.

L'accueil pour tous

Le type d'handicap ou de trouble de la santé n'est pas un frein à l'accueil de l'enfant, cependant une réponse personnalisée sera proposée à la famille.

Chaque inscription fera l'objet d'une préparation individualisée entre les parents, et le directeur responsable du ou des accueil(s) concerné(s) et la coordonnatrice des Accueils.

Si besoin, Julien Fernandez, chargé de missions à la Jeunesse au Plein Air, des soignants ou éducateurs spécialisés peuvent assister à cette rencontre.

La rencontre avec les parents de l'enfant permet :

- Un premier contact avec la famille et l'enfant.
- Répondre aux questions des parents.
- De s'informer de la personnalité et des particularités de l'enfant : quel est son/ses handicaps, ses possibilités, ses capacités relationnelles, d'autonomie et ses centres d'intérêt ?
- De récupérer toutes les informations qui le mettront en relation avec l'entourage de l'enfant : soignants, famille, personne assurant le suivi habituel,
- De décider ensemble des modalités de l'accueil (aménagement du temps d'accueil, de l'espace, repérage des lieux pour l'enfant et la famille...).



La relation avec les familles

Des rencontres régulières sont organisées avec les familles, sous différentes formes :

Goûters partagés, animations autour du jeu, expositions, spectacles, réunions d'information, soirées après les séjours...

A chaque temps d'accueil, les parents qui accompagnent ou récupèrent leur enfant au centre sont accueillis par l'équipe d'animation qui est à leur écoute. Chaque directeur possède un téléphone portable afin de faciliter les échanges quotidiens avec les familles.

Plusieurs outils sont mis en place pour faciliter la communication avec les familles : affichages à l'entrée des accueils, envois de mails, informations sur le Portail famille.

Une plaquette d'information est éditée par trimestre afin de permettre aux parents d'avoir un aperçu des activités proposées à leur(s) enfant(s).

Le règlement intérieur et le projet pédagogique sont disponibles sur le portail famille.

L'organisation générale

Sites	Horaires	Adresse	Coordonnées	N° de déclaration
Accueil périscolaire des Arènes du CP au CM2	Matins : 7h20-8h20 Pause méridienne : 11h50 - 13h50 Soirs : 16h30-18h30	13 Rue des Écoles	07 81 67 33 79 periscoarenes@tyrosseville.com	0400249A P000423-E01
Accueil périscolaire de la lande de la PS au CM2	Matins : 7h20-8h20 Soirs : 16h30-18h30 Pause méridienne : 11h50 -13h50	6 Rue des Genêts	07 81 94 54 32 pericolande@tyrosseville.com	0400249A P000523-E01
Accueil périscolaire de la Souque de la PS à la GS	Matins : 7h20-8h30 Soirs : 16h20-18h30 Pause méridienne : 12h -13h30	Rue de Mounsempe	07 67 40 92 07 pericosouque@tyrosseville.com	0400249A P000323-E01
Accueil de Loisirs Extrascolaire de la PS au CM2	Journée : 7h30-18h30 Accueil matin : 7h20-9h30 Pause repas : 11h45 - 12h15 / 13h30 - 14h00 Accueil soir : 16h30 - 18h30	Centre de Loisirs Allée du Temps Libre	06 44 19 39 12 enfance@tyrosseville.com	0400249A P000223-E01

La composition des équipes

Accueil périscolaire des Arènes :

Directeur pédagogique :

Théo Fernandez (BPJEPS- SB)

Animateurs :

Michaël Massardier (BAFA)

Florence Lambert (BAFA)

Sandrine Fleuriot (BAFA)

Léa Gauyat (BAFA)

Nathalie Alby (en cours BAFA)

Accueil périscolaire de La lande :

Directeur pédagogique :

Mélissa Clouet: DUT Carrières Sociales

Animateurs

Audrey Millet (BPJEPS-SB),

Stéphanie Cardon (BAFA)

David Bourguedieu (BAFA)

Laurence Mondon (BAFA)

Léa Cheyssac (AEPE)

Accueil périscolaire de la Souque :

Directrice pédagogique :

Thierry Da Conceicao (BPJEPS)

Animateurs :

Audrey Samatan (BAFD ,BAFA)

Sandrine Fleuriot (BAFA)

Carolina Rebière
(En cours BAFA)

Accueil des Mercredis :

Directrice pédagogique : Audrey Samatan

Directeur adjoint : Théo Fernandez

Animateurs :

CE CM : David B, Léa G et Michaël M

GS CP : Audrey M ,Thierry D et Florence L

PS MS : Stéphanie C, Audrey M, Léa C, Nathalie A, Carolina R ,

Polyvalents : Laurence M et Mélissa C

Des temps de réunions sont organisés chaque semaine

Le mardi de 10h à 11h30 : préparation des activités du mercredi

Le vendredi de 9h30 à 10h : temps de régulation et /ou d'informations générales et de 10h30 à 11h30 : préparation des activités périscolaires



Accueil des Vacances :

L'ensemble de l'équipe intervient sur l'encadrement des vacances et des séjours avec nuitées.

Une quinzaine d'animateurs occasionnels (rémunérés sous contrat d'engagement éducatif) participent à l'encadrement des différents séjours de vacances afin de répondre aux variations des effectifs.

Des temps de préparation sont programmés le samedi avec l'ensemble des animateurs afin de préparer les vacances :

De 9 h à 12 h :

Samedi 21 octobre (vacances d'automne)

Samedi 17 février (vacances d'hiver)

Samedi 13 avril (vacances de printemps)

de 9 h à 17 h pour les vacances d'été :

Samedi 23 mars, Samedi 4 mai

Samedi 6 juillet, Samedi 3 août

Le déroulement des accueils

Le matin

7h20 : ouverture de l'accueil

Les enfants arrivent de manière échelonnée dans un espace aménagé au préalable par les animateurs. Les enfants ont le choix d'aller dans les différents coins aménagés (dinette, bibliothèque, jeux de société, jeux de construction, dessins) ou de se réveiller tranquillement

C'est un temps important pour le passage d'information entre les familles et l'équipe d'animation. Un animateur est présent pour accueillir l'enfant et le parent puis faire le pointage de la tablette.

A 8h20, les enfants de la maternelle sont confiés aux ATSEM tandis que les élémentaires sont accompagnés dans leur classe lors de l'ouverture de l'école. Les animateurs prennent un temps pour informer les ATSEM ou enseignants des difficultés ou problèmes éventuels concernant les enfants.

8h30: fin de l'accueil.

Entre chaque vacances, des rendez-vous sont proposés aux enfants et aux parents afin partager un petit déjeuner avant l'école sur des thèmes différents tout en respectant l'équilibre et les besoins nutritionnels des enfants!



Le soir

16h : Arrivée du directeur et d'un animateur afin d'aménager les salles et préparer les listings enfants.

16h30 : Les animateurs vont récupérer les enfants dans les classes

Après le passage aux sanitaires, le goûter est servi aux enfants. Tous les enfants se lavent les mains avant et après le goûter. Le rangement et le nettoyage des tables sont assurés par un animateur et des enfants sur la base du volontariat.

Des animations sont proposées tous les soirs, établies en concertation avec les enfants. Ceux-ci ont le choix entre des jeux libres, différents ateliers et des activités courtes qu'ils peuvent quitter à tout moment lorsque les parents viennent les chercher.

Un second appel est effectué à 17h35.

Le directeur de l'Accueil est chargé de l'astreinte si besoin au-delà de 18h30.

Les enfants de CM1 et CM2 qui le souhaitent peuvent faire leurs devoirs en autonomie dans les bibliothèques mises à disposition. Les enfants travaillent seuls, il n'y a pas d'animateur détaché dans la salle, le directeur est en charge de venir vérifier que tout se passe bien. Le calme est imposé mais les enfants peuvent s'entraider. Le travail peut ne pas être terminé, il n'y a pas de contrôle des devoirs faits. Si les consignes ne sont pas respectées, l'enfant ne sera plus accepté.

La pause méridienne

L'objectif est de permettre aux enfants qui mangent au restaurant scolaire de profiter d'activités culturelles et ludiques avant ou après le repas et de faire de ce temps un véritable espace pédagogique de vivre ensemble.

Les effectifs importants ne permettent pas aux enfants de tous manger en même temps. La pause méridienne est donc organisée en deux temps : un moment de repas et un moment de jeux libres.

Le temps de repas dure environ 45 minutes. En plus des équipes de restauration qui servent les enfants, un animateur est présent dans chaque réfectoire pour veiller au bon déroulement du service : gestion des comportements, du bruit, des déplacements. Afin de répondre à l'objectif de découverte du goût, il est convenu que tous les enfants sont servis pour goûter à tous les plats.

Un deuxième tour est systématiquement proposé aux enfants (sauf cas exceptionnel en fonction du menu proposé).

Les enfants sont sollicités pour débarrasser les tables. Des volontaires sont désignés tous les jours pour aider au redressement des couverts entre les deux services.

Pendant le temps de jeux libres, les animateurs ont mis en place un fonctionnement qui permet aux enfants de choisir, de participer ou non à des activités ou à des projets. Ils assurent la sécurité, sont attentifs aux besoins des enfants et veillent à ce que chaque individu trouve sa place dans le groupe. Ils ont un rôle de médiateur.

Les mercredis et les vacances

Vu le nombre importants d'enfants inscrits, le collectif enfant est séparés sur deux lieux :

- Sur le Centre de Loisirs pour le GS, CP, CE et CM
- Dans le bâtiment annexe de l'école de la Souque pour les PS et MS.

Le déroulement de la journée est identique pour tous les groupes.

7h30 - 9h30 : accueil échelonné des enfants et animateurs, échange d'information auprès des familles, différentes activités ludiques proposées sur les deux sites.

9h45 - 10h : rangement, passage aux sanitaires, appel, lecture du menu, présentation des activités ou concertation.

10h - 11h30 temps d'activités (11h15 pour le PS MS GS CP)

Un petit temps est prévu dans chaque groupe pour le rangement des activités, le passage aux sanitaires et l'installation du dortoir pour les PS.

Les départs et arrivées possibles de la fin de la matinée se font au réfectoire de l'école de la Souque.

PS MS GS CP : de 11h30 à 11h45

CE CM : de 11h45 à 12h

Les départs et arrivées possibles de l'après-midi se font dans les salles d'accueil de 13h30 à 14h

Le temps du repas

C'est un temps fort de la journée, propice aux discussions et aux échanges avec l'adulte et les autres enfants, qui nécessite une importance toute particulière.

Moment de plaisir et de socialisation, il est également un bon prétexte à la découverte de nouveaux aliments et à l'apprentissage : on apprend à se servir, à servir les autres, à proportionner sa part, à prendre son temps, à manger proprement, à ne pas gaspiller, à débarrasser, à nettoyer sa table.



Les repas élaborés par le Pôle Culinaire de MACS sont équilibrés et les régimes alimentaires de chacun sont pris en compte sur présentation d'un PAI...

Deux services sont organisés : de 11h30 à 12h30 pour les PS MS et GS CP et de 12h45 à 13 h30 pour les CE CM.

Les animateurs mangent avec les enfants et favorisent une atmosphère conviviale et détendue.

Ils sont vigilants à réguler le niveau sonore du réfectoire.

Tout au long du repas, ils montrent l'exemple, aident les enfants à se servir en supervisant le partage des plats, afin qu'il soit le plus équitable possible. Ils surveillent également la consommation excessive du pain.

Ils encouragent les enfants à goûter aux différents plats, à minima en petite quantité.

Pour éviter le gaspillage, ils rappellent aux enfants qu'ils ne doivent pas se servir au-delà de leur faim.

Ils discutent avec les enfants et sont à l'écoute

À la fin du repas, ils veillent à ce que les enfants, empilent leurs assiettes, débarrassent et nettoient leur table.

Après le repas, un temps calme est proposé aux enfants avec des petits jeux, de la lecture, du graphisme... pendant 30 minutes.

Un temps de sieste est systématiquement proposé aux PS (voire quelques MS) avec de la musique et lumière douce.

Si les enfants ne se sont pas endormis au bout de 30 minutes, ils rejoignent le reste du groupe.

Une pause alternée de 20 minutes des animateurs, se déroule en parallèle.

14h -16h : temps d'activités et rangement pour les élémentaires.

16h : goûter

16h30 - 18h30 : départs échelonnés des enfants et des animateurs. Jeux libres intérieurs ou extérieurs, petites activités.

Le directeur de l'accueil est chargé de l'astreinte si besoin au-delà de 18h30.

Les séjours

Des séjours de 3 à 5 jours sont organisés pendant les vacances, par l'équipe d'animation ou en collaboration avec MACS ou les Francas.

Mise en place du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

Le CLAS favorise l'épanouissement des enfants et la réussite dans leur scolarité.

Ce dispositif est financé par la ville de Saint Vincent de Tyrosse et la CAF est gratuit pour les familles. Il est proposé aux enfants de CM1 et CM2 des écoles de la Lande et des Arènes, les lundis et jeudis de 16h30 à 18h, à partir du 4 novembre.

Une équipe d'accompagnateurs composée d'animateurs et d'enseignants proposent : un temps d'écoute et d'échange autour d'un goûter, une aide aux devoirs sous forme d'accompagnement scolaire, une aide méthodologique, des activités d'expression (théâtre...), manuelles (peinture...) et scientifiques (informatique...)

... aux Arènes : Michaël Massardier accompagné de deux enseignantes : Hélène Etchebarne et Valérie Pénacq proposent un projet autour des jeux de société.

...à la Lande : David Bourguedieu et Florence Lumiot animent un projet autour des activités scientifiques et techniques.

Prévention, sécurité

Hygiène et santé



Le suivi sanitaire

Les directeurs pédagogiques sont chargés du suivi sanitaire. Un animateur est désigné pour remplacer en cas d'absence.

Chaque site possède une pharmacie hors de portée des enfants. On y trouve le matériel autorisé pour soigner les enfants, ainsi qu'un registre des soins apportés.

Chaque accueil dispose d'un lieu permettant d'isoler les enfants malades.

Le personnel encadrant n'est pas autorisé à administrer des médicaments aux enfants pour des raisons de responsabilité, sauf en cas d'avis médical ou d'appel du 15.

En cas d'accident sans gravité, les soins sont apportés par l'animateur en lien avec le directeur pédagogique. Le soin figurera sur le registre d'infirmerie de l'accueil. Les parents seront avertis dès leur arrivée.

En cas d'accident grave, les premiers gestes de secours sont apportés par l'équipe d'animation qui fait appel aux services de secours. Les parents sont avertis par téléphone simultanément. L'enfant sera alors pris en charge par les secours et conduit à l'hôpital si nécessaire.

Les traitements médicaux

Toutes informations médicales nécessaires à l'accompagnement de l'enfant sont diffusées à l'ensemble de l'équipe.

Les médicaments et ordonnances des enfants qui ont un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) doivent être stockés à part, dans leur emballage d'origine sur lequel seront notés le nom et prénom de l'enfant concerné avec l'ordonnance du médecin traitant.

Attention certains médicaments doivent être conservés entre 2 et 8 °

Le directeur doit alors :

- s'assurer que l'enfant ait toujours le traitement avec lui pour les sorties (ex :allergie aux piqûres, asthme...)
- vérifier la validité du traitement dans le cas où les parents le laisse en permanence sur la structure

Une réflexion va être menée avec l'équipe afin de :

Repérer les signaux d'alerte d'un enfant victime : physiques, psychosomatiques, comportementaux, émotionnels

Comment recueillir la parole de l'enfant

Quelle attitude adopter avec l'enfant, la famille, le reste du groupe

Connaitre les différentes façons de donner l'alerte lorsque l'on est témoin de maltraitance

Sensibiliser les enfants aux différents types de maltraitance (physique, morale, affective, sexuelle)

La gestion des conflits

Lorsqu'un conflit se présente, l'animateur adopte un rôle de médiateur. Il prend les enfants à part et écoute les différentes versions. Il se doit de rappeler la règle de vie enfreinte ou le règlement et doit appliquer une sanction adaptée et immédiate. L'animateur devra et saura évaluer le degré de la sanction en fonction du degré de la sortie du cadre. L'enfant doit comprendre pourquoi il est sanctionné.

Le directeur peut contacter ou rencontrer la famille, et se réserve le droit d'en avertir les responsables du PEEJ et les enseignants si l'incident a lieu sur la pause méridienne

Violences, harcèlement, maltraitance

L'équipe peut être amenée à gérer des situations dans lesquelles un enfant est atteint dans son intégrité physique et/ou morale : harcèlement, jeux dangereux, agressions verbales, physiques et sexuelles ...

Dans ce contexte délicat, il est important d'adopter une posture professionnelle adéquate.

La réglementation

Il est de la responsabilité du directeur de vérifier les conditions de mise en place des activités et de respecter les consignes obligatoires de pratique et d'encadrement.

Pour ce faire les instructions départementales et le guide JPA spécial Directeur & directrice sont disponibles au PEEJ.

Les taux d'encadrement

Pour chaque type d'accueil collectif de mineurs, il existe des normes réglementaires d'encadrement, à savoir :

Dans une équipe d'animation, il doit y avoir au minimum 50% de diplômés BAFA ou équivalent. 20% des animateurs peuvent être sans qualification. Ainsi, le pourcentage d'animateurs stagiaires variera en fonction de ces deux données. Il peut aller de 0% à 50%.

Les intervenants extérieurs ponctuels ainsi que les stagiaires ne sont pas inclus dans l'effectif d'encadrement.

Le taux d'encadrement minimum varie selon l'âge des enfants accueillis d'une part, et selon la période (pendant ou hors vacances scolaires) d'autre part. Il est calculé de manière globale, sur l'ensemble des animateurs et des enfants présents sur la structure.

Accueil Périscolaire :

1 animateur pour 18 enfants de + de 6 ans

1 animateur pour 14 enfants de - de 6 ans

Mercredis :

1 animateur pour 14 enfants de + de 6 ans

1 animateur pour 10 enfants de - de 6 ans

Vacances :

1 animateur pour 12 enfants de + de 6 ans

1 animateur pour 8 enfants de - de 6 ans

Il existe des règles particulières d'encadrement pour les activités physiques et sportives.

Intentions éducatives	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
Favoriser l'épanouissement et le bien-être des enfants	Offrir des conditions d'accueil adaptées	Accueillir de manière individuelle chaque enfant Aménager les espaces de manière cohérente et attrayante Garantir la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant Etre à l'écoute, disponible et souriant
	Respecter le rythme de chaque enfant	Proposer des temps d'animation et des temps calmes... Permettre le droit à ne rien faire
	Permettre à l'enfant de développer son autonomie	Guider les enfants dans la réalisation des tâches quotidiennes Laisser à l'enfant le temps d'agir sans l'aide de l'adulte Permettre à l'enfant de choisir ses activités
	Mettre en place des activités variées	Proposer des activités artistiques, scientifiques, culturelles, sportives afin de développer la curiosité et susciter les intérêts des enfants Favoriser la place du jeu
Favoriser la participation active de tous les enfants	Rendre les enfants acteurs de leurs loisirs	Associer les enfants dans l'élaboration des activités Développer et mettre en œuvre des projets d'animation et des grands jeux Instaurer des temps de discussions de manière ludique
	Développer le vivre ensemble et respect de la différence	Développer l'esprit d'entraide, de solidarité et de partage Responsabiliser les enfants Amener l'enfant à être respectueux envers les autres, la structure d'accueil et l'environnement naturel. Sensibiliser à la protection et au respect de l'environnement
Favoriser le lien avec les familles	Assurer un accueil de qualité	Etre à l'écoute et disponible Informer les parents sur la journée de l'enfant
	Mettre en place des temps d'échanges Parents/Enfants	Organisation de temps forts d'animation ouverts aux familles Solliciter les parents dans les projets
	Communiquer sur les réalisations des enfants et le travail des animateurs	Réalisation d'une plaquette Utiliser le mailing Améliorer l'affichage au sein de la structure Organiser des rencontres d'information
Développer les relations avec les partenaires	Proposer des activités complémentaires à celles proposées à l'école	Mise en place d'un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
	Participer aux actions proposées par les partenaires éducatifs	Co-construire des actions avec Les Francas et MACS Participer à des temps de formation
	Développer les actions passerelles	Avec la crèche pour les Petites Sections Avec le Service Jeunesse pour les CM2
	Elaborer des projets avec les acteurs locaux	Développer des actions avec la bibliothèque, l'EHPAD, les associations sportives et culturelles tyrossaises.

Les différents projets proposés sur les accueils

	Les Arènes		La lande		La Souque	
accueil du midi	Origamis de septembre à décembre	Tous	Sciences et Nature	David	L'organisation du service ne permet pas de mettre en place des projets avec les enfants.	
	Décoration des espaces	Tous	Origamis de septembre à décembre	Sandrine (bibliothécaire)		
	Gym les vendredis	Léa	Décoration des espaces	Laurence		
	Escape Game	Flo	Incroyables talents	Tous		
	Projet Lire sur la Vague en partenariat avec MACS de janvier à mai	Sandrine (bibliothécaire)	Expression artistique (musique)	Mélissa		
	Grands jeux dont " incroyables talents"	Tous	Création de bijoux	Audrey		
			Projet sportif et grand jeux extérieurs	Léa		
accueil du soir	Les soirées vélo les lundis à partir du Printemps	Léa/Théo	Décoration des nouveaux locaux périscolaires	Laurence	Fabrication de jeux avec du matériel de récupération les lundis	Audrey
	Atelier création de manga les mardis	Micha	Création de bijoux	Audrey	Découverte de la culture brésilienne les mardis	Carolina
	Projet création de bijoux les jeudis	Léa	Projet sportif et grands jeux extérieurs	Léa	Projet "Moi et les Autres" les jeudis	Thierry
	Les soirées roulettes (roller, skate, trottinette) les vendredis	Théo	Box solidaires en décembre	Audrey	Jeux de motricité	Sandrine
	Projet sculpture (un soir à partir du Printemps)	Micha	Soirée roulettes les vendredis	David	Origamis de septembre à décembre	Audrey
	Origamis de septembre à décembre	Tous	Les émotions	Stéphanie	Marionnettes d'avril à juin	Thy
	Décoration des espaces	Tous	Premiers secours de janvier à juin	Audrey	Découverte du langage des signes	Audrey
					Mise en place d'activités ponctuelles	Tous

Avec les familles	Organisation de goûters familles où les parents et les enfants partagent un moment convivial avant chaque vacances	Petits déjeuners ou goûters avec les familles avant chaque vacances	Mise en place de petits déjeuners parents enfants plusieurs fois dans l'année
	Passerelle avec les GS de la Souque en juin	Passerelle avec les CM2 et l'Espace Jeunes en juin	Participation à des manifestations avec les Parents d'élèves des MiniSouk : Marché de Noël, Carnaval, Fête de l'école
	Passerelle avec les CM2 et l'Espace Jeunes en juin		
	Fêtes des Accueils Périscolaires en juin		

	PS MS		GS CP		CE CM		
	Mercredis	Projet autour du Brésil (sensibilisation à une autre culture : chants, danse...)	Carolina	" Mois de la danse " en partenariat avec MACS et l'EHPAD (Nov)	Florence	Fabrication de San Pansar pour Carnaval	Micha
Projet autour de émotions (les découvrir et les identifiés...)		Stéphanie	Projet sourire et partage avec l'EHPAD	Florence	Réalisation d'origamis pour Japan @ Tyrosse	Tous	
Projet jeux (entraide du groupe, créativité, imaginaire...)		Audrey	Sorties en milieu naturel (forêt, dune, marais, patrimoine local)	Tous	Projet push cars inter Centres	David	
					Mise en place de divers mini club à l'initiative des enfants		
Rendez-vous Lecture à la bibliothèque une fois par mois							
Grands jeux intergroupes tout au long de l'année							
Avec les familles							
Un temps fort accompagné d'un goûter avant chaque vacance							
Vacances	Projets élaborés avec les équipes à chaque vacance						

Les conduites à tenir

Les équipes doivent respecter les consignes affichées

En cas d'incendie

Une fois par an, sur chaque site, est organisé un exercice d'évacuation d'urgence avec les enfants. La procédure (cf *annexe*) est connue de chaque animateur et est affichée. Celle-ci retrace dans l'ordre les tâches à effectuer pour évacuer rapidement les enfants hors de la structure. Le point de rassemblement est matérialisé par un panneau.



En cas de canicule :

Il appartient aux directeurs, dans le respect des consignes données par les autorités départementales, d'apprécier l'opportunité de maintenir les sorties, les baignades ou les événements collectifs, au regard des risques d'exposition à la chaleur qu'elles présentent.

Evaluation du Projet Pédagogique

Il sera évalué et réajusté après chaque période de vacances scolaires. Cela permet à l'équipe pédagogique de savoir si les objectifs ont été atteints ou pas dans le but de répondre au plus près aux besoins des enfants.

Lors des réunions hebdomadaires de préparation, des réajustements peuvent être envisagés afin d'être plus réactifs aux problèmes rencontrés.

L'évaluation se fera avec les enfants, les animateurs, l'équipe de direction et les familles.

Il s'agit d'apprécier :

- la pertinence : Les objectifs étaient-ils adaptés au public et à ses besoins?
- l'efficacité : Les objectifs ont-ils été atteints? Pourquoi?
- l'efficience : Les effets obtenus ont-ils été à la hauteur des moyens mis en place?
- l'utilité : L'action a-t-elle eu un impact sur les enfants? Sur leur comportement?...
- la cohérence : Les objectifs et les actions mis en œuvre sont-ils bien la traduction des priorités souhaitées?

Les outils utilisés sont variés : observation, réunions formelles et informelles, réunion de régulation, retours individuels, par groupe, collectif, bilans écrits, questionnaires...